

## Compte-rendu du Conseil scientifique de l'INEE du 29 juin 2015.

(Ce compte-rendu syndical SNTRS-CGT ne prétend pas être exhaustif.)

1/ Il y eu une longue présentation des Zones Ateliers, des dispositifs expérimentaux interdisciplinaires spécifiques INEE pour comprendre les interactions Hommes-milieux. Au nombre de 13 (14 bientôt), évalués par le Comité national. Le cadre théorique est celui des socio-éco-systèmes et à l'interface entre la théorie des systèmes complexes et celle des biens communs... C'est le seul pays où ce type de structure existe. Elles sont sur le modèle des LTER (Long-Term Ecological Research) américains mais à l'inverse, étudient des systèmes anthropisés. La ZA « Plaine & Val de Sèvre » a été présentée dans le détail... A cette occasion, la question de la pérennité des financements a été posée. En effet, comment seront financés ces outils et infrastructures quand les financements provenant des PIA (Labex et Equipex) arriveront à leur terme ?

2/ Cette année, les jurys de concours CR2, CR1, et DR2 ont eu lieu en présence d'observatrices de la Mission pour la place des femmes au CNRS, mais il n'y a pas encore eu de retour. Les résultats sont résumés ci-dessous :

	Section 29			Section 30			Section 31		
	CR2	CR1	DR2	CR2	CR1	DR2	CR2	CR1	DR2
Postes	5	2	7	5	2	5	5	2	4
Candidats	105	44	28	81	31	19	112	25	14
Auditionnés	42	20		35	16		75	21	
Classés	9	4	12	8	5	8	10	4	?

Au total donc 40 CR2 et CR1 recrutés.

Les sections INEE ont la plus haute moyenne d'âge de recrutement en CR1, avec de plus en plus d'étrangers (UE) dont le niveau est jugé meilleur. En CR, la parité est respectée. En DR, il y a beaucoup moins de femmes qui postulent que d'hommes. En DR2, la section 29 avait classé en 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> deux extérieurs qui ont été déclassés par la Direction car il n'y avait pas de postes prévus pour des recrutements extérieurs (uniquement des promotions CR en DR).

3/ Concernant 2016, la Directrice de l'INEE a dit que toute la direction du CNRS était mobilisée pour avoir des postes. Elle a ajouté que la situation à l'INEE n'était pas pire que celle de l'INSB et l'INC, en précisant les difficultés engendrées dans le fonctionnement de la direction de l'INEE en sous-effectif IT depuis 9 mois. Le vent va-t-il tourné pour recruter moins de chercheurs et plus d'IT ? Certains y seraient favorables (*pas moi, je suis contre le fait de déshabiller Paul pour habiller Pierre afin de gérer au mieux la pénurie*). Les TGIR pèsent énormément sur le budget du CNRS qui n'a plus les moyens d'avoir une flotte. Une solution de mutualisation serait-elle possible, avec qui ? La DI n'avait pas grand-chose à dire de plus. Le rapport de l'enquête IT du CSI du mandat précédent n'avait pas été imprimé faute de personnel IT (un seul CDD pour tout faire). Nous nous sommes donc contentés de la version PDF.

4/ La suite s'est déroulée hors présence des membres de la direction de l'INEE. J'ai présenté les résultats de l'enquête sur l'emploi IT (Présentation PowerPoint ci-jointe). Ayant travaillé sur les

résultats de l'enquête auprès des DU, je résumerai en quelques chiffres, les réponses obtenues des 39 unités (sur les 82 de l'INEE) dont les DU ont répondu :

- Les 60 recrutements statutaires IT de 2011 à 2013 ne compensent pas les 76 départs (principalement à la retraite) durant ces mêmes 3 ans.
- Dans les UMR, le ratio IT/C statutaire est en moyenne de seulement 0,5.
- 69% des IT non-statutaires occupent des fonctions permanentes.
- 150 à 165 postes sont nécessaires pour couvrir les besoins. On peut donc multiplier ces chiffres par 2, soit 300, pour combler les besoins de la totalité des unités de l'INEE ! (A comparer avec les 11 postes pour 2015.)

Quant aux résultats de l'enquête auprès des IT eux-mêmes (381), ils montrent que :

- Tous les IT ont en charge au moins une responsabilité dans le cadre de leur activité principale et la plus souvent citée, tout corps confondu, est celle de l'encadrement de stagiaires et d'étudiants. Ce qui souligne leur rôle dans la formation à et par la recherche aux côtés des chercheurs.
- En plus de leur activité principale, tous les IT sont impliqués dans des tâches collectives avec une forte implication dans les instances. Ils considèrent que cela participe plutôt positivement à l'évolution de leurs compétences mais pas à celle de leur carrière.
- Ils accomplissent un bon nombre de tâches (administratives, entretien-ménage) qui ne relèvent pas de leur fonction et occupent une trop large part de leur temps (de ¼ à ¾ pour 15% à 35% des personnels selon leur corps d'appartenance) au détriment de leur cœur de métier et de la qualité de leur travail.
- L'affectation à une plate-forme ou service commun est souvent ressentie comme un avantage pour les promotions mais un isolement vis-à-vis des projets de recherche (IT prestataires de service).
- 48% des IT considèrent que leurs tâches ne sont pas en adéquation avec leur corps et 32% qu'ils ne sont pas employés à leur niveau de qualification dont 59% sous-employés.
- 19% à 32% des IT déclarent ne jamais être associés à la valorisation des résultats auxquels ils ont contribué (27% dans la BAP A).
- Il en ressort clairement que malgré l'investissement, les compétences et le dynamisme des IT titulaires et non-titulaires, le manque de reconnaissance au niveau des salaires et des promotions pour les uns et le maintien dans la précarité pour les autres, entraînent frustration, découragement, etc. largement exprimés dans les commentaires libres qui finiront à termes par peser aussi lourdement que le manque d'IT lui-même.

Certains points ont été discutés par les membres de l'actuel CSI-INEE comme le biais possible du taux de précaires particulièrement élevé chez les IE. En effet, le « statut de post-doc » ayant été supprimé et remplacé par celui de « CDD-chercheur » mais qui « coûte trop cher », les post-docs sont pris en CDD IE (ou IR) !

De même, certaines recommandations ont été critiquées, en particulier sur le système des promotions au choix.

Au départ, cette enquête ne semblait pas être du goût de la Direction du CNRS et le cadre du conseil scientifique étant celui du consensus, les recommandations mesurées qui en sont issues, ne pourront

certainement pas à elles seules résoudre les problèmes posés. Cependant, il a été décidé, après diffusion et débat du document dans les laboratoires de reformuler une recommandation de ce nouveau CSI-INEE.

5/ Il y eut aussi un échange sur l'ANR. L'agressivité des représentants de l'ANR vis-à-vis de chercheurs lors du colloque de restitution, et donc en public, a été dénoncée. A l'inverse, les jurys internationaux d'évaluation à mi-parcours des Labex ont été jugés comme légers. De même, l'évaluation des dossiers et l'attribution des financements reposent pratiquement sur le bon vouloir d'une seule personne, vu le manque d'experts, chacun est pratiquement seul à décider comme il veut ! L'aNR pourrait être invitée pour « s'expliquer ».

6/ Un compte rendu du groupe de travail sur les appels à projets a informé le CSI d'une éventuelle enquête qui pourrait être faite pour recenser tous les AP qui concernent les unités de l'INEE, quels financements, quelles thématiques, quels refus, quelles conséquences, etc.

P. Sourrouille, le 06/07/2015.